h e g

Haute école de gestion Genève



Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation : Banque et Finance
Orientation : Management durable

1.	Intitulé de module	Finance durable	2025-2026	
Co	de : 5951-15	Type de formation : ☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS	S	
	eau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autres :	Caractéristique : ☑ Module obligatoire dont l'échec peut entrainer l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Rèsur la formation de base (Bachelor et Master) en HE		
	De : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Autres :	Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps ☐ Autres :		
2.	Organisation			
Crédits ECTS : 5				
	ngue principale d'enseignement : Français Allemand Autres :	☐ Italien ☐ Anglais		
3. Prérequis				
 ☑ avoir validé les semestres 1 - 2 ☑ avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-es EES et 5 et 6 pour les étudiant-es EEW ☐ Pas de prérequis ☐ Autres : 				
4.	Compétences visées / Objectifs généraux	d'apprentissage		

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :

- Avoir acquis les principaux concepts de la finance durable.
- Comprendre les enjeux globaux autour de la finance durable.
- Être capable de réfléchir de manière autonome sur les différents aspects de la finance durable et mettre en place des applications pratiques.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le cours propose à la fois une introduction et un panorama de la finance durable et des approches ESG.

Plan

- 1. Introduction à la finance durable
- 2. ESG
 - a. Acteurs, écosystème, chiffres, market drivers
 - b. Facteurs E et S
- 3. Investissement thématique et Impact Investing
 - a. Théorie
 - b. Cas pratique
- 4. CSR et Gouvernance
- 5. Cadre réglementaire
- 6. Engagement et stewardship
- 7. Analyse ESG
 - a. Théorie
 - b. Cas pratique
- 8. Rôle des négociants en commodities dans le négoce dans la transition énergétique
- 9. Reporting et mesures

6. Utilisation de l'Intelligence Artificielle

L'IA ne sera pas utilisée dans le cadre du module.

7. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante : un travail de groupe, ou individuel, et un contrôle continu individuel.

8. Modalités de remédiation

[Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
	☐ Pas de remédiation
ſ	☐ Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

9. Bibliographie

SSF; Guide de l'investissement responsable 2016, Guide SSF